



Juin 2026

Informations aux propriétaires et demi-pensionnaires

TARIFS PENSIONS

Cette année, les tarifs pré ont subi une augmentation un peu plus importante que les autres prestations du club, en raison des aménagements à prévoir suite à la réorganisation des prés, notamment le démontage du chalet et l'achat et le montage de la nouvelle sellerie.

Pension pré dont 3h de cours	440 € / mois
Pension pré sans cours	370 € / mois
Pension boxe	590 € / mois
Foin (pension boxe)	60 € / mois
Forfait annuel proprio 1h/semaine	320 €
Carte proprio 5h	70 €

TARIF DEMI-PENSION ANNUELLE

Demi-pension 3h / semaine (septembre à juin)	370 € / mois
--	--------------

Suivant les activités du club, il peut arriver que le cheval / poney en demi-pension soit prévu sur une autre activité ou pour un autre cavalier pour des raisons pédagogiques. Dans ce cas, un autre équidé vous sera attribué pour la séance concernée.

RÈGLES POUR LES PROPRIÉTAIRES ET DEMI-PENSIONNAIRES

Comme l'année dernière, vous pouvez vous inscrire à **3 reprises par semaine (dans la limite des places disponibles)**, en indiquant votre choix au secrétariat par mail (contact@grangemartin.com). Pour faciliter l'organisation des reprises, au même titre que les cavaliers du club, vous devez prévenir de vos absences sur Cavasoft. **Aucun accès à une reprise ne sera toléré**, sans que vous y soyez inscrit au préalable, ceci afin d'éviter des surcharges en effectif sur les séances.

Cette année, sont mis en place, à titre expérimental, **5 rattrapages par heure de cours**, qui permettent de rattraper les **5 premières absences** (prévenues au plus tard 1h avant le début du cours) dans un **délai de 2 mois**. Ces rattrapages s'utilisent sur d'autres cours au planning (vacances compris). Rattrapage en anticipé possible.

Le bon fonctionnement de ce dispositif dépend du respect des règles d'inscription et d'annulation sur Cavasoft.

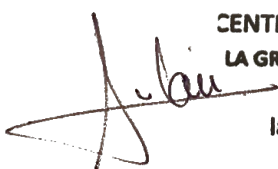
Durant les vacances scolaires, un planning de reprises est établi auquel vous pouvez vous inscrire.

Comme les autres adhérents, vous pouvez vous inscrire à des reprises, balades ou stages prévus dans le programme d'activités, dans le respect de vos 3h / semaine. A noter que les absences sur la période des vacances ne sont pas rattrapables.

QUELQUES RAPPELS POUR LES PROPRIÉTAIRES

- Si les propriétaires le souhaitent, il est possible de s'inscrire à des reprises supplémentaires au-delà des 3 cours hebdo., au tarif d'une carte de 5h à 70 €.
- Aucune reprise n'étant assurée en août 2026, la pension du mois d'août est facturée au tarif pré sans reprise de 350 €.

Baptiste AUCLAIR
Directeur

 **CENTRE EQUESTRE DE GIF / YVETTE**
LA GRANGE MARTIN-91190 GIF/YVETTE
Tél: 01 69 07 51 10
lagrangemartin@aol.com
N° SIREN 785 198 375